

Impôt sur le revenu—Loi

position concurrentielle et au titre de l'aide à la recherche. Si cet argent avait été consacré à l'achat de nouvelles machines pour cette usine de contre-plaqué afin d'en accroître le rendement, ces 700 travailleurs n'auraient pas été licenciés.

● (1552)

Pourquoi continuons-nous à accorder des subventions et d'énormes concessions fiscales aux grosses entreprises qui constituent maintenant le secteur le plus faible de notre économie? La petite entreprise n'est pas son secteur le plus faible mais on l'a négligée et nous payons maintenant le prix de cette négligence. On licencie actuellement des travailleurs à l'INCO ainsi qu'à MacMillan Bloedel. MacMillan Bloedel a perdu environ 50 millions de dollars à la suite de certaines décisions fort stupides prises par la direction. MacMillan Bloedel n'a pas amélioré son matériel, sa productivité était faible et elle ne s'est pas non plus servie de l'aide de l'État si généreusement accordée par le peuple canadien à commencer par les travailleurs de cette usine eux-mêmes dont les impôts ont servi à subventionner la société afin de lui donner la possibilité de devenir plus efficace et d'acheter du matériel neuf. Voilà qu'aujourd'hui cette compagnie se lamente en disant qu'elle n'est plus capable de faire face à la concurrence. Cette vieille usine doit donc fermer et c'est ce qui est injuste et immoral.

Le gouvernement devrait faire preuve d'initiative dans ce domaine. Il devrait mettre fin à ce genre de concessions aux grandes sociétés. Par principe, les concessions ne devraient être accordées qu'aux créateurs d'emplois. Si l'on décide quand même d'accorder des subventions massives à MacMillan Bloedel, exigeons au moins que cette compagnie garantisse des emplois pour nos travailleurs.

Ce bill comporte une petite concession pour la petite entreprise et cette petite concession est liée à la création ou au maintien d'emplois. On aurait dû le faire dans le cas des grandes sociétés depuis fort longtemps. Le gouvernement n'a pas su prévoir ce qui allait se produire. Il s'est fait rouler de la même façon qu'il s'est fait rouler lors des négociations concernant le pipe-line Alcan.

Mme Holt: Qu'est-ce que vos copains de Colombie-Britannique ont fait lorsqu'ils en avaient l'occasion?

M. Leggatt: Le député de Vancouver Kingsway (M^{me} Holt) me demande ce que mes copains de Colombie-Britannique ont fait lorsqu'ils en avaient l'occasion. Ocean Falls, Can-cel and Kootenay Forest Products ont fait suffisamment de bénéfices l'année dernière pour équilibrer le budget provincial des habitants de la Colombie-Britannique.

Mme Holt: Le gouvernement a pratiquement fait faillite.

M. Leggatt: En Colombie-Britannique, on en est aujourd'hui revenu à ce même système qui consiste à laisser dominer et contrôler notre économie par les grandes sociétés qui procèdent ensuite à des licenciements encore plus massifs que ceux qui ont eu lieu sous le régime précédant dans cette province. Voilà effectivement ce qui se produit en Colombie-Britannique.

Nous approuverons ce bill, bien que nous souhaitons voir apporter quelques changements mineurs ou du moins que l'on veuille bien réfléchir à certains de ces changements mineurs parce qu'au fond, ce n'est qu'un palliatif, incapable de résoudre l'énorme problème que représente le chômage. Et si le gouvernement qui siège en face ne s'estime pas capable de

[M. Leggatt.]

pouvoir nous présenter des idées plus originales, il devrait tout simplement rendre son tablier. Ce bill aurait dû être présenté avant l'hiver. J'ai des raisons de croire que nous aurons l'occasion d'entendre annoncer bien d'autres mesures alléchantes avant les élections, mais si ce bill constitue effectivement la réponse du gouvernement au problème du million de chômeurs et même plus, le gouvernement mérite alors la réponse qu'il va recevoir du peuple canadien.

[Français]

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur le président, je ne veux nullement pas par mon intervention retarder l'adoption du bill C-23, mais je voudrais quand même faire quelques observations, car je considère qu'il est de mon devoir d'exprimer les besoins de la région de la Côte Sud que j'ai l'honneur de représenter.

Monsieur le président, comme la plupart des projets de lois du gouvernement visant à contrer la hausse des prix et du chômage, le projet d'un programme de crédit d'impôt à l'emploi est une sorte de cadeau à l'industrie, mais je ne prolongerai pas mes observations sur cet aspect particulier du bill, car j'aurai certainement l'occasion dans un avenir assez rapproché, de participer à un débat qui sera plus complet sur cette question. Il est certain que l'on peut difficilement et honnêtement critiquer un programme qui va actuellement créer des emplois. C'est tout à fait normal, parce que c'est ce que nous voulons, fournir des emplois aux travailleurs qui sont en mesure de faire un travail pour l'enrichissement de notre pays. Je comprends que c'est un programme innovateur. De plus, il répond à une suggestion que j'ai déjà faite lors de mon discours à l'étape de la 2^e lecture du bill C-11. Voici ce que je disais à ce moment-là:

Voici une suggestion que je pourrais faire au ministre des Finances: il me semble que des remboursements faits à la suite d'investissements réels au pays seraient beaucoup plus indiqués. Ces remboursements partiels, il va sans dire, pourraient être calculés en fonction du nombre d'emplois créés.

Il y aurait alors une réaction entre le capital-argent et le capital-travail.

Il faut dire que le bill actuel se rapproche beaucoup de l'esprit de ma suggestion. L'idée d'augmenter le crédit proportionnellement au taux de chômage régional, c'est la grande logique. Elle soulève par contre et de nouveau le besoin de désigner la région de la Côte Sud comme étant une zone spéciale et désavantagée.

J'écouterai tout récemment à la télévision un programme auquel plusieurs députés libéraux de la région de Québec participaient. C'était intéressant d'entendre l'exposé de ces députés qui décrivaient la région de Québec comme étant une région qui n'avait pas été avantagée au cours des dernières années, surtout parce que l'attention des gouvernements avait surtout été orientée vers la région de Montréal, pour la préparation des Jeux olympiques, et que ces Jeux olympiques ont laissé derrière eux des problèmes, non seulement à la ville de Montréal, non seulement à la province de Québec, mais également au Canada. Ils disaient que c'était pour cette raison que le gouvernement canadien avait de nouveau désigné la région de Montréal comme étant une zone spéciale qui devait avantager les industries de cette région pour procurer de l'emploi aux nombreux chômeurs qui s'y trouvent. Mais également, monsieur le président, ces honorables collègues faisaient valoir l'importance d'avoir dans la région de Québec un ministre au sein du Cabinet fédéral pour véhiculer les demandes, les revendications des députés au sein du Cabinet et que cette